

Cours magistral
Terminologie linguistique

Syntaxe

Franck Neveu

Professeur à Sorbonne Université, Faculté des Lettres

Le terme et la notion

- organisation des mots et groupes de mots dans l'énoncé (*syntaxe de l'énonciateur*)
- étude de cette organisation (*syntaxe du descripteur*)
- élaboration de modèles théoriques dont la fonction est de proposer des hypothèses explicatives et des systèmes d'analyse des structures syntaxiques
- modèles théoriques explicites en linguistique, implicites en grammaire, notamment dans la grammaire traditionnelle (démarche classificatoire à visée pédagogique reposant sur des critères mal définis)

sur la distinction catégories « de sens commun », catégories savantes, voir Marie-José Béguelin & alii, 2000, *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, De Boeck/ Duculot, pp. 27-28

- domaine de la syntaxe, méthodologiquement disjoint de la morphologie et de la sémantique, mais en étroite corrélation avec ces deux composants
- critères d'agencement dans la phrase des parties du discours (ou classes de mots), procédés de décomposition/construction de la phrase (selon les cadres théoriques), structure des syntagmes, place et position des constituants dans la phrase simple, relations fonctionnelles des constituants, relations interpropositionnelles dans la phrase complexe, etc.

- statut d'unité syntaxique maximale de la phrase remis en question
- deux niveaux d'analyse distincts :
 - (i) le niveau microsyntaxique, qui correspond à l'articulation des morphèmes et des syntagmes, c'est-à-dire aux unités de rang, inférieur ou égal à la phrase simple
 - (ii) le niveau macrosyntaxique, qui correspond aux unités de rang égal ou supérieur à la phrase simple, et dont le fonctionnement est de nature à la fois syntaxique, sémantique et pragmatique

- deux perspectives différentes sur la notion :
 - (i) la syntaxe de l'énonciateur (le producteur de l'énoncé)
 - (ii) la syntaxe du descripteur (le grammairien, le linguiste)
- syntaxe de l'énonciateur : application, non consciente, de règles permettant de produire des énoncés dont les segments constitutifs sont organisés conformément au code grammatical d'une langue donnée
- syntaxe du descripteur : approche analytique (classificatoire et explicative) de la syntaxe de l'énonciateur

Diversité des structurations

La syntaxe présuppose le découpage des énoncés en unités réutilisables : on sait que toute langue humaine est doublement articulée, en unités significatives et en unités phoniques non significatives. Seule nous intéresse la combinatoire des unités significatives.

L'architecture syntaxique est souvent imaginée comme un découpage uniformément appliqué aux phrases de la langue. Ce point de vue est intenable : tout énoncé résulte de plusieurs structurations différentes, ayant chacune leur logique : celle de la hiérarchie des prédicats et de leurs arguments ; celle de l'intégration en syntagmes ; celle de la répartition entre le posé communicatif et la partie présentée comme nouvelle.

Claude Muller, 2002, *Les Bases de la syntaxe : syntaxe contrastive français-langues voisines*, PUBordeaux, pp. 19-20

- l'analyse syntaxique vise :
 - (i) l'explicitation des postulats
 - (ii) la rationalisation des catégories et le refus de leur réification, même à des fins de description utilitaire
 - (iii) la description des langues et le refus d'une argumentation exclusivement interne au formalisme adopté
 - (iv) le rendement explicatif des analyses pour un objet de connaissance linguistique bien délimité et le refus d'une démarche reposant sur le seul contrôle des performances de la théorie

Problèmes méthodologiques de la description syntaxique

- trois perspectives principales :
 - (i) celle de l'agencement dans la phrase des classes de mots
 - (ii) celle de la décomposition de la phrase
 - (iii) celle de la construction de la phrase

Point de vue classificatoire, fondé sur les parties du discours

- C'est à partir de ce point de vue que se sont développées notamment les théories syntaxiques, d'ailleurs fort différentes, de Lucien Tesnière (1893-1954) et de Gustave Guillaume (1883-1960)

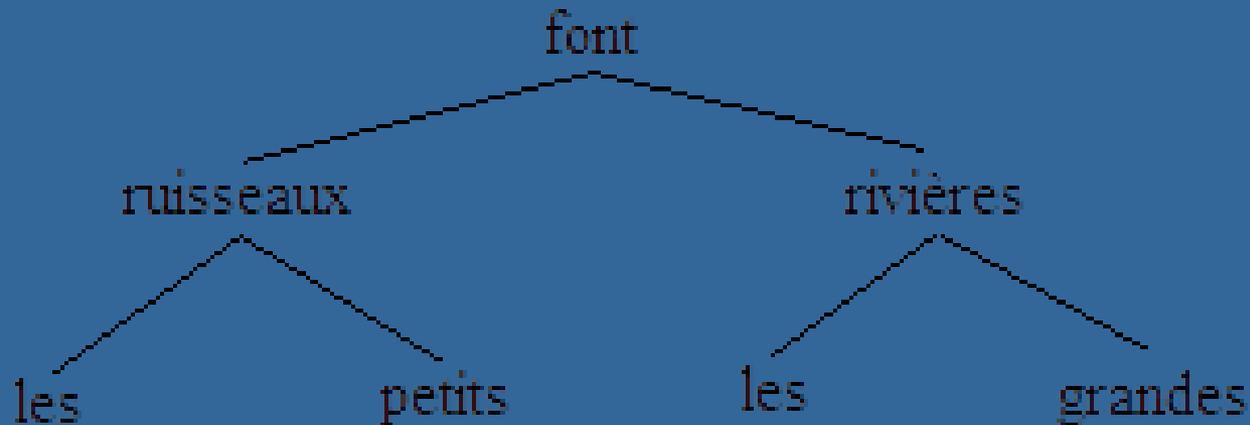
Tesnière : connexion, translation

- *Éléments de syntaxe structurale* (1959) : modèle d'analyse de la phrase, la syntaxe de dépendance, qui repose sur les rapports existant entre
 - l'ordre linéaire des mots dans la chaîne parlée (celle-ci se présente comme une ligne)
 - l'ordre structural, qui lui est sous-jacent (la manière dont les mots entrent en connexion les uns avec les autres lors de la mise en phrase)

- Parler une langue, c'est transformer l'ordre structural en ordre linéaire.
- Comprendre et décrire une langue, ce qui est le travail du linguiste, c'est transformer l'ordre linéaire en ordre structural, de manière à rendre explicites ses principes d'organisation.

- Notion de stemma : représentation graphique de type arborescent.
- Le stemma indique le réseau des dépendances qui affectent les constituants d'une phrase.
- Tesnière appelle ce réseau la « hiérarchie des connexions ».
- Chaque **connexion** unit un terme supérieur ou régissant à un terme inférieur ou subordonné.
- Dans le stemma, la connexion est représentée par un trait vertical ou oblique, selon le nombre des subordonnés.

- Soit la phrase : *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*. Son ordre structural est décrit par le stemma suivant :



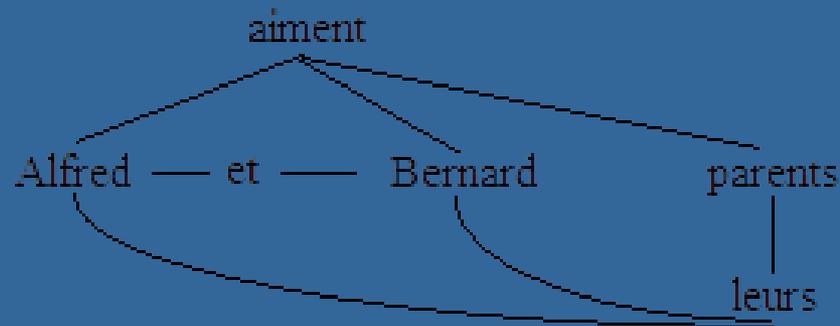
- l'ordre linéaire ne connaît qu'une dimension
- l'ordre structural est pluridimensionnel : marqué par plusieurs types de relations entre les constituants phrastiques

Tesnière : connexion, translation

- Outre la relation de dépendance, le modèle doit prendre en considération la relation d'équivalence fonctionnelle (ou jonction), correspondant à ce que la grammaire décrit de la langue par les termes de *coordination* et de *comparaison*, et la relation de reprise (anaphore)
- Le stemma représente la première par un trait horizontal, et la seconde par un trait en pointillés. Soit la phrase : *Alfred et Bernard aiment leurs parents*. Son ordre structural est décrit par le stemma suivant :

Tesnière : connexion, translation

- Soit la phrase : *Alfred et Bernard aiment leurs parents.*
Son ordre structural est décrit par le stemma suivant :



- le modèle décrit également la corrélation qui s'établit entre la classe morphologique du constituant et sa fonction de régissant ou de subordonné, celle-ci étant dans une large mesure conditionnée par celle-là
- **mots « pleins »** : fonction de régissant, position de noeud (verbes prédicatifs, substantifs, adjectifs, pronoms disjoints, du type *moi*, adverbes prédicatifs)
- **mots « vides »** : non régissants (verbes auxiliaires, déterminants, pronoms conjoints, adverbes non prédicatifs, prépositions, conjonctions)

- cette distinction ne permet pas de traiter l'instabilité catégorielle frappant certaines espèces de mots (qui peuvent être amenées à remplir en discours un rôle fonctionnel qui ne leur est pas dévolu par leur classe initiale)
- le modèle aborde cette question au moyen de la théorie de la translation
- la translation consiste à transférer un mot « plein » d'une classe à une autre (ex. *Le rouge de son chapeau est différent du rouge de sa robe* : l'adjectif *rouge* est transféré dans la classe du substantif)

Guillaume : prédicativité, incidence

- prédicativité : faculté qu'a un mot de dire quelque chose de quelque chose
- intuition, qui remonte à l'Antiquité, selon laquelle certains mots ont une capacité prédicative que d'autres ne manifestent pas
- intuition matérialisée dans les grammaires par les distinctions du type : mots principaux/mots accessoires, mots pleins/mots vides, mots lexicaux/mots grammaticaux, etc.

- parties de langue prédicatives (substantif, adjectif, adverbe, verbe), dont la matière notionnelle ressortit à l'événement relaté par la phrase, conceptualisant les données de l'expérience humaine
- parties de langue non prédicatives (pronom, article, préposition, conjonction), dont la matière notionnelle ressortit au mécanisme de l'événement qu'est la phrase elle-même, transcendant les données de l'expérience humaine pour ne saisir, de manière réflexive, que l'acte de langage qui est actualisé par cette expérience

- la fréquence des transferts catégoriels en discours interdit de tenir pour absolue cette délimitation entre unités prédicatives et non prédicatives
- par exemple l'auxiliarisation verbale, qui manifeste une dématérialisation notionnelle du mot (une désémantisation), appelée *subduction* chez Guillaume : ex. *aller* dans *je vais répondre*, *avoir* dans *j'ai parlé*, *être* dans *je suis parti*, *pouvoir* dans *il pouvait être huit heures*, etc.
- signifié subduit : perte de prédictivité, ce qui en fait des auxiliaires (*avoir*, *être*) ou des semi-auxiliaires (*aller*, *pouvoir*)

- la notion d'incidence : développée dans le cadre de l'étude des mécanismes syntaxiques qui régissent le fonctionnement dans la phrase des parties du discours prédicatives
- tout mot constitue un apport de signification qui doit être référé à un support
- cette relation entre les éléments apports et supports, désignée par le terme d'*incidence*, est ce qui règle l'assemblage des constituants syntaxiques

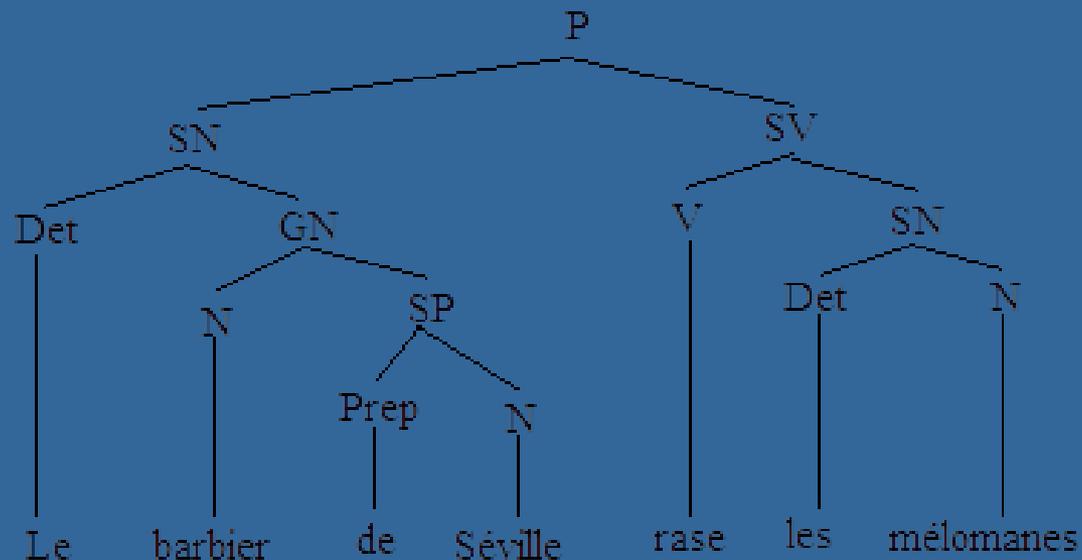
- incidence du substantif : incidence dite *interne* car l'apport et le support de signification ne sont pas dissociables; dans *Le train passe*, le substantif *train* ne manifeste aucune dépendance syntaxique
- incidence de l'adjectif qualificatif : incidence dite *externe* car le mot adjectival n'est pas en lui-même pourvu d'un support; il le requiert, cet appui syntaxique lui est fourni en discours par un constituant nominal de son entourage.
- le mécanisme d'incidence des parties du discours est fixé dès la langue, mais cela n'empêche nullement les phénomènes de recatégorisation en discours

L'analyse en constituants immédiats (ACI)

- Deuxième perspective suivie par la description syntaxique (décomposition de la phrase) : résulte pour l'essentiel des travaux des distributionnalistes américains Léonard Bloomfield (1887-1949), Zellig Sabbetai Harris (1909-1992) et Charles Francis Hockett (1916-2000)

- ACI : procédure de description syntaxique consistant à décomposer une phrase (P) en ses constituants directs, les CI majeurs, puis à décomposer ces derniers en leurs propres CI, jusqu'à ce que la description parvienne au niveau des constituants minimaux (les mots et les morphèmes)
- faire apparaître l'organisation hiérarchique de la phrase, c'est-à-dire sa structure par emboîtements
- système d'inclusions successives décrivant les dépendances syntaxiques entre les constituants

- Soit la phrase (P) : *Le barbier de Séville rase les mélomanes*. Elle se décompose en deux CI majeurs; chacun de ces constituants se décompose à son tour en CI
- ce qui peut être représenté par un indicateur syntagmatique arborescent (prenant la forme d'un arbre renversé)



- application des principes distributionnalistes : démarche comparative; à partir d'un corpus de phrases, on examine l'ensemble des environnements d'un constituant (sa distribution).
- les constituants ayant la même distribution forment des classes distributionnelles
- on procède initialement au test de la segmentation, puis à celui de la commutation afin de vérifier l'hypothèse de segmentation, comme en morphologie

La grammaire générative et transformationnelle

- troisième perspective suivie par la description syntaxique (construction de la phrase) : représentée principalement par les travaux de Noam Chomsky (né en 1928)
- l'étude des types de constructions a été renouvelée par la grammaire générative et transformationnelle : étude formelle des relations systématiques entre phrases actives et passives, déclaratives et interrogatives, etc.

- une même structure syntaxique profonde (canonique) permet d'expliquer la parenté sémantique entre une phrase active et passive; un ensemble de règles formelle (déplacer l'objet en position de sujet, etc.) permet de dériver de dériver l'ensemble des structures de surface observées

- une grammaire de type génératif est une grammaire dont les règles générales abstraites permettent de produire un nombre théoriquement illimité de phrases, dès lors qu'elles comportent des processus récursifs
- « *la grammaire générative* » est un paradigme scientifique qui a profondément marqué les cinquante dernières années dans le domaine des sciences du langage et des sciences cognitives

- On peut, à partir de la présentation qui en a été faite par Jean-Yves Pollock (*Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, PUF, 1997), rappeler très brièvement les quatre étapes principales du développement de la grammaire générative

- **La théorie standard** – Ses fondements théoriques et méthodologiques sont exposés dans deux ouvrages de Noam Chomsky : *Structures syntaxiques* (trad. franç. 1969) et *Aspects de la théorie syntaxique* (trad. franç. 1971). Elle s'appuie sur les principes et objectifs suivants :
 - la langue est définie comme une grammaire formelle reposant sur un système de règles de réécriture produisant les structures profondes, et un ensemble de règles transformationnelles produisant les structures de surface ;
 - la syntaxe est autonome par rapport à la sémantique ;
 - la compétence linguistique des sujets parlants est définie comme relevant de la faculté de langage ;

- la théorie standard vise la recherche des universaux linguistiques (traits phonologiques, catégories syntaxiques, règles) ;
- l'analyse linguistique qui en résulte, bornée à la syntaxe, est une application de l'étude formelle des langages artificiels aux langues « naturelles » ; la grammaire générative produit ainsi des suites grammaticales (bien formées) de morphèmes (phrases).

- **La théorie standard étendue** – Ses fondements théoriques et méthodologiques sont exposés dans trois ouvrages de Noam Chomsky : *Questions de sémantique* (trad. franç. 1975), *Réflexions sur le langage* (trad. franç. 1977), et *Essais sur la forme et le sens* (trad. franç. 1980). Elle s'appuie sur les principes et objectifs suivants :
 - le rejet des hypothèses de la sémantique générative, laquelle fait des représentations profondes de la syntaxe des représentations logico-sémantiques
 - la contribution des structures de surface à l'interprétation sémantique

- l'établissement de contraintes sur les transformations (contrainte de cyclicité, de c-commande, traces ou catégories vides laissées par les constituants après transformations, etc.)
- la formulation d'une hypothèse générale sur la structure des constituants (théorie X-barre)

- **La théorie des principes et paramètres** – Ses fondements théoriques et méthodologiques sont exposés notamment dans l'ouvrage suivant de Noam Chomsky : *Théorie du gouvernement et du liage* (trad. franç. 1991). Elle s'appuie sur les principes et objectifs suivants :
 - la grammaire est organisée autour de principes universels, c'est-à-dire censés communs à toutes les langues ; ces principes sont présentés comme étant propres à l'espèce humaine ; ils permettraient l'acquisition du langage ;
 - les paramètres définis par la théorie grammaticale caractérisent la manière dont les diverses langues appliquent ces principes ; les paramètres permettent d'établir des différences et des analogies entre les langues, dans une perspective typologique ;

- la grammaire est définie comme un ensemble de modules autonomes (théorie du liage, théorie du gouvernement, théorie du cas, théorie des fonctions thématiques, théorie du contrôle, etc.
- la représentation linguistique est limitée à quatre niveaux : les structures profondes, les structures de surface, la forme phonétique, la forme logique

- **Le programme minimaliste** – Ses fondements théoriques et méthodologiques sont exposés notamment dans l'ouvrage suivant de Noam Chomsky : *The Minimalist Program* (1995). Cette approche est une tentative de simplification formelle et cognitive de la théorie générative.
- Dans cette ultime version du modèle, le système computationnel ne comporte plus que deux opérations. Elles sont intitulées : *fusionner* et *déplacer des constituants*. L'opération de fusion consiste à créer un nouveau constituant à partir de deux autres. L'opération de déplacement se substitue aux anciennes transformations.

- **Les grammaires d'unification** - Dans les grammaires d'unification (ou grammaires de contraintes), grammaires formelles qui ont été élaborées ultérieurement à partir de ce cadre théorique, la réorganisation des propriétés syntaxiques associées aux mots permet de faire l'économie des transformations et de raisonner directement sur les structures de surface.
- Elles sont essentiellement caractérisées par le recours à des représentations syntaxiques sous forme de structures de traits. Ces structures de traits sont manipulées à l'aide de l'opération d'unification. Les grammaires d'unification sont facilement implémentables et donc bien adaptées au traitement automatique du langage naturel.

- Le terme est ambigu. Il peut désigner n'importe quelle grammaire formelle qui utilise l'unification. L'accent est alors plutôt mis sur le formalisme.
- Ou bien il désigne les grammaires d'unification qui ont été optimisées pour formaliser une théorie linguistique particulière.
- C'est le cas par exemple de LFG (grammaire lexicale fonctionnelle)

- C'est le cas par exemple de LFG (grammaire lexicale fonctionnelle)
- Le formalisme des **grammaires lexicales-fonctionnelles** (en anglais *Lexical-Functional Grammars*, d'où le sigle **LFG**) est un formalisme grammatical utilisé pour formaliser les langues naturelles. C'est un formalisme à décorations dont le formalisme squelette est celui des grammaires non contextuelles, et dont les décorations sont appelées *structures fonctionnelles*

- C'est le cas des grammaires HPSG
- HPSG (abréviation anglaise de *head-driven phrase structure grammar*, traduction française : **grammaire syntagmatique guidée par les têtes**) est, en linguistique, une théorie syntaxique
- son nom se réfère à la notion de tête, élément principal d'un syntagme
- comme la LFG, il s'agit d'une grammaire d'unification : elle associe un attribut (ex. nombre) à une valeur (ex. pluriel), ce qui la rend adaptée au traitement automatique de la langue

- l'accent est alors mis autant sur le formalisme que sur la théorie linguistique formalisée, au point que ces grammaires sont désignées comme des théories linguistiques
- la théorie a gagné en généralisation et en simplicité formelle
- son pouvoir explicatif s'est également accru, notamment pour ce qui concerne les mécanismes d'acquisition du langage chez l'enfant. Mais son niveau d'abstraction, en l'état actuel de son développement, fait encore obstacle à une transposition didactique

- à partir de ce cadre formaliste, on s'est aussi attaché à la question de la cartographie de la phrase, dans une perspective qui reste en phase avec la théorie générative, pour rendre compte d'une des questions les plus difficiles à traiter, celle des faits de discontinuité en syntaxe
- enrichi de données grâce au recueil toujours croissant de productions langagières que ce modèle continue d'appeler « effectives », le paradigme de l'analyse syntaxique s'en est trouvé étendu

- l'unité phrastique dans ce cadre est présentée comme une architecture de projections fonctionnelles universelles cherchant à rendre compte de la dimension informationnelle de la structure
- dans ces modèles formels, la syntaxe apparaît comme un territoire de la science du langage toujours marqué par l'idéalisation dans la recherche de généralisations

La question de l'autonomie de la syntaxe

- La thèse de l'autonomie de la syntaxe (défendue notamment par Arnold Zwicky, défendue par les générativistes et critiquée par les tenants de la linguistique cognitive intégrée comme Ronald Langaker, ne consiste pas à nier les interactions avec la morphologie ou avec la phonologie (visibles dans les faits d'accords, et dans les contraintes de liaison), mais elle affirme qu'on peut étudier les règles de bonne formation des énoncés indépendamment de leur sens ou de leur réalisation sonore

- la syntaxe a besoin d'informations sémantiques (par exemple pour lever les cas d'ambiguïté syntaxique liés par exemple au rattachement de l'adjectif *frais*, dans *Ce produit vous aide à conserver votre teint frais* [conserver [votre teint frais]] = rattachement au nom (*teint*) ; [conserver frais votre teint] = rattachement au verbe (*conserver*)).
- les propriétés sont généralement indépendantes des propriétés sémantiques
- les fonctions grammaticales ne sont pas par exemple réductibles à des propriétés sémantiques (le sujet n'est pas nécessairement l'agent, et pour rendre compte de la structure argumentale d'une proposition (ou actance) il est nécessaire de distinguer fonctions syntaxiques et rôle sémantiques

- si la question de l'autonomie reste pendante, à la condition bien sûr de l'entendre comme relative ou graduelle, elle n'est plus centrale dans la réflexion épistémologique en linguistique
- on peut dire que cette problématique était étroitement liée à l'émergence des modèles formels dans les années 70 à 90

Syntaxe et construction de l'énoncé

- Sur un point essentiel, cette approche se distingue des grammaires dites formelles : **elle tient compte de la sémantique, comme « sens à dire », dès le départ de la construction de l'énoncé.** La dérivation des énoncés comporte ainsi une **composante énonciative**, qui est totalement absente de la linguistique générative américaine pour des raisons historiques (les théories de l'énonciation apparaissent en Europe, avec Austin et Searle, et Benveniste en France, puis Ducrot et Culioli ; l'influence de Jakobson n'a pas été déterminante pour imposer une telle analyse à la linguistique formelle américaine).

Claude Muller, 2002, *Les Bases de la syntaxe : syntaxe contrastive français-langues voisines*, PUBordeaux, p. 22.

De la microsyntaxe à la macrosyntaxe

- **La phrase n'est pas un signe**
- Du fait que la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives, qui seraient membres virtuels d'unités supérieures, comme le sont les phonèmes ou les morphèmes, elle se distingue foncièrement des autres entités linguistiques. Le fondement de cette différence est que la phrase contient des signes, mais elle n'est pas elle-même un signe.

Émile Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale, I*, Gallimard, p. 129

- **La phrase est une structure préformatée**
- La phrase n'est qu'une structure relationnelle préformatée. Les connexions structurales apparaissant entre les groupes qui la composent codent des relations qui ne sont pas d'une nature différente de celles qui interviennent au-delà. Le lecteur qui découvre un texte ne fait pas radicalement autre chose en traitant des phrases et des séquences de phrases. D'un bout à l'autre, il assemble des représentations.

Michel Charolles & Bernard Combettes, 1999, « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, n° 121, pp. 107-108

- Une syntaxe sans phrase ?

- Voir notamment : C. Blanche-Benveniste & alii, 1990, *Le français parlé, études grammaticales*, Éditions du CNRS ; A. Berrendonner, 1990, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, 21, pp. 25-36 ; A. Berrendonner & M.-J. Reichler-Béguelin, 1989, « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, 81, pp. 99-124

- L'étude du français parlé : syntaxe catégorielle versus macrosyntaxe
- Dans les travaux du G.A.R.S. (Groupe Aixoïis de Recherche en Syntaxe) sur le français parlé, on oppose **deux types de syntaxes**, présentant **deux formes hétérogènes de dépendances**.
 - (i) La **syntaxe catégorielle**, fondée sur l'organisation des catégories grammaticales (verbe, nom, adjectif, etc.) et de leur relation, où s'observe une dépendance entre des éléments qui sont contraints sur le plan morphosyntaxique. C'est le domaine des constructions.
 - (ii) La **macrosyntaxe**, qui fait apparaître des relations de juxtaposition et d'interdépendance entre les constituants, relations qui ne sont pas déterminées par les catégories grammaticales, et qui se manifestent par des phénomènes prosodiques particuliers. C'est le domaine de l'**énoncé**

- Une approche cognitive de la macrosyntaxe
- Inspirée des travaux du G.A.R.S., mais non restreinte à la langue parlée, la distinction microsyntaxe/macrosyntaxe dans les travaux d'A. Berrendonner recouvre partiellement ces deux types de syntaxes

- *Le niveau microsyntaxique* : décrit l'articulation des morphèmes et des syntagmes, c'est-à-dire des unités qui sont **des segments de chaîne de rang inférieur ou égal à la proposition**.
- Ces segments sont réputés entretenir :
 - (i) des **relations de concaténation**, reposant sur des contraintes marquées par l'enchaînement ordonné des unités linguistiques significantes dans l'énoncé (problématique de la linéarité : tel type de constituant précède ou suit obligatoirement tel autre type de constituant);
 - (ii) des **relations de rection**, marquées par le phénomène d'implication d'occurrences, du type accord, liage, etc. (tel type de constituant implique la présence de tel autre type de constituant). À ce niveau, **aucune raison cognitive particulière ne semble motiver les relations entre les segments de chaîne. Elles résultent globalement de contraintes d'ordre distributionnel**.

- *Le niveau macrosyntaxique* : décrit l'organisation des grandes unités discursives. Les relations qui s'établissent entre les unités sont ici de nature sémantique et pragmatique :
 - (i) **relations de présupposition**, car toute clause implique la présence dans la mémoire discursive d'informations préalables;
 - (ii) **relations de production**, car à partir d'une clause peut être inféré un nouveau savoir partagé.
- Les ensembles formés par ces unités, décrits par A. Berrendonner comme de mini-programmes discursifs, sont appelés ***périodes***. L'enchaînement des périodes définit quant à lui un niveau d'organisation de nature textuelle.

- Dans ces deux approches, l'abandon de la notion de phrase résulte d'un même constat : la phrase n'a pas de statut théorique, tout au plus un statut pratique, et son application descriptive exerce, dans le discours, une segmentation arbitraire

- **Grammaires de construction**

- Le terme *grammaires de construction*, traduction de l'anglais *Construction Grammars*, désigne un courant linguistique regroupant des modèles d'analyse grammaticale qui trouvent leur source d'inspiration théorique pour l'essentiel dans les thèses de la linguistique cognitive*
- S'inscrivent notamment dans ce courant certains travaux de William Croft, Charles Fillmore, Adèle Goldberg, Paul Kay, George Lakov, Ronald Langacker
- Ces modèles ont en commun de faire de la *construction*, association conventionnelle de propriétés formelles et sémantiques propres à une langue, l'unité fondamentale du langage verbal

- Postulat central des GC : le langage verbal humain est fondamentalement symbolique
- la connaissance linguistique d'un locuteur natif est composée d'un réseau de « constructions », qui sont des signes linguistiques, i.e. des unités symboliques propres à une langue donnée définies par l'association conventionnelle de propriétés formelles et sémantiques
- La grammaire est elle-même conçue comme un répertoire d'unités symboliques et donc d'unités porteuses de sens - une conception radicalement opposée à celle, formelle et modulaire, de la grammaire générative.

- il est impossible de fixer objectivement une ligne de séparation nette entre l'idiomatique et le général, l'irrégulier et le régulier ou le lexique et la grammaire
- tout est affaire de degrés
- non pas opposition tranchée lexique v. grammaire, mais un continuum liant deux pôles : le « continuum lexique-grammaire » (ou « lexique-syntaxe »)
- les GC ne reconnaissent pas de règles ou principes (morpho)syntaxiques purement formels, autonomes et distincts du sens

- Voir Adèle Goldberg,

Adele E Goldberg. 1995. *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago & London: The University of Chicago Press

- rejet de la plupart des thèses développées par les modèles d'analyse centrés sur la syntaxe
- refus de l'approche dérivationnelle entre niveaux de représentation syntaxique
- refus de l'appariement entre forme sous-jacente et noyau de sens
- refus d'une analyse où seuls certains patrons syntaxiques sont conçus comme des instances de constructions
- refus de la détermination des constructions par une grammaire universelle
- refus des thèses de la compatibilité entre les constructions et les hypothèses du Programme minimaliste* de Chomsky

- **Syntaxe et Corpus**

- L'émergence et le développement des GC sont liés au développement des corpus : renouvellement des observables; données textuelles massives; facilitation de l'approche comparative; descriptivisme dominant
- Relation syntaxe et corpus, longtemps problématique
- Avant Chomsky, les structuralistes utilisaient des corpus, mais le terme désignait alors un échantillon représentatif et homogène d'un aspect syntaxique particulier ou d'une langue donnée et était utilisé dans une perspective behaviouriste exclusivement empiriste et taxinomique

- c'est contre ce type de « corpus » que Chomsky s'est prononcé lorsqu'il a commencé à développer la grammaire générative dès les années 50
- il a montré notamment que la langue ne pouvait se réduire à un nombre fini d'énoncés puisque la compétence du locuteur lui permettait de produire une infinité de phrases grammaticales
- l'étude des réalisations linguistiques effectives observées en corpus et l'analyse de la compétence des sujets parlants à partir des jugements de grammaticalité sont difficilement compatibles

- le corpus se substitue à l'introspection, ce qui génère d'autres difficultés épistémologiques
 - il ne peut être représentatif que de lui-même et résiste à la généralisation
 - les observables, qui sont à distinguer de la matérialité langagière, restent des objets construits qui requièrent un travail préalable de catégorisation, donc une théorie, notamment syntaxique
 - le vrai scientifique n'est-il à chercher que du côté de l'attesté, sans prendre en compte l'attestable et le possible de langue ?
 - si je peux « petit-déjeuner », alors je peux dire qu'un ensemble de préparations culinaires sont « petit-déjeunables », même si l'occurrence ne se rencontre pas
 - quel peut être l'étiage d'une bonne représentativité ? Et si celui-ci peut être défini, est-ce qu'il ne repose pas sur l'illusion naïve d'un critère d'exhaustivité ?

- l'approche formelle de la syntaxe a relégué pendant de nombreuses décennies l'étude des faits de discontinuité syntaxique, renvoyant de manière erronée la question du détachement à la rhétorique, jusqu'à ce que l'étude de la langue parlée fasse ressortir son caractère structurant
- si le défaut d'empiricité peut être pensé comme un déni de scientificité, l'excès d'empiricité et le défaut de généralité, laquelle est nécessaire à la théorie, s'exposent au même reproche